

h e t s
Haute école de travail social
Genève
Centre de recherches
sociales (CERES)



Hes·SO
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale
Fachhochschule Westschweiz
University of Applied Sciences
Western Switzerland

Synthèse du rapport de recherche publié le 21 novembre 2019 :

La place des écrans connectés dans les familles de Suisse romande

MANDAT DE LA FONDATION ACTION INNOCENCE À LA HAUTE ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL DE GENÈVE. AUTRICE : CLAIRE BALLEYS

Table des matières

| | |
|---|---|
| Contexte et questions de recherche : | 2 |
| Méthodologie et population investiguées : | 2 |
| Résultats d'enquête : | 4 |
| Les écrans connectés sont considérés par les parents comme un mal nécessaire | 4 |
| ➤ En quoi les écrans connectés incarnent-ils un mal, c'est-à-dire quelque chose susceptible de nuire ? | 4 |
| ➤ En quoi les écrans connectés sont-ils considérés comme nécessaires, à savoir quelque chose dont on ne peut se passer et qui répond à un besoin ?..... | 5 |
| ➤ Résoudre ce paradoxe par la surveillance | 7 |
| Conclusion | 9 |

Contexte et questions de recherche :

Cette recherche a été mandatée par la **Fondation Action Innocence**, suite aux échanges interdisciplinaires ayant eu lieu au sein d'un **Think Tank** créé en 2016 par Action Innocence, réunissant des professionnel.le.s et des chercheur.e.s des sciences de l'éducation, de la psychologie, de la psychiatrie, de la communication et de la sociologie de la jeunesse et des pratiques numériques.

L'enquête investigate **la place des écrans connectés au sein des familles de Suisse Romande**. Par la notion de « place », nous entendons **l'espace physique, temporel et relationnel qui leur sont accordé dans la vie familiale**. En d'autres termes, l'objectif est de comprendre comment les écrans et leurs usages¹ sont intégrés **aux dynamiques relationnelles familiales contemporaines**, et comment leur perception comme leur régulation sont tributaires de dimensions structurelles comme **l'appartenance sociale et le genre**.

Méthodologie et population investiguées :

15 familles ont participé à l'enquête sur une période de 10 mois, pour un total de **40 entretiens** semi-directifs, menés à partir de deux grilles d'entretiens (une pour les parents, l'autre pour les enfants) comprenant 30 questions chacune. Les parents et les enfants ont été rencontrés **séparément**, avec une garantie de confidentialité.²

Au total, nous avons rencontré 26 jeunes entre 10 et 18 ans, 17 garçons et 9 filles. Nous avons rencontré 23 parents selon des configurations d'entretien multiples : 6 entretiens de couple, 4 entretiens individuels (d'abord la maman, ensuite le papa), 5 parents monoparentaux ou séparés (4 femmes et 1 homme) et

¹ La sociologie des usages propose une approche centrée sur l'usage ordinaire des technologies, sur les pratiques quotidiennes et sur les significations qui s'y rattachent (Jouët, 2000; Jauréguiberry et Proulx, 2011). Elle place l'utilisateur au cœur de ses interrogations en axant l'analyse sur « ce que les gens font effectivement avec des objets techniques » (Proulx, 2015).

² Les identités des familles ont été anonymisées.

enfin deux entretiens avec des mères dont les conjoints étaient soit indisponibles, soit pas intéressés. **11 familles vivent dans des contextes urbains ou péri-urbains (zones pavillonnaires ou grands ensembles périphériques) et 4 familles vivent en campagne.**

Les appartenances sociales, c'est-à-dire les milieux socio-économiques et culturels des familles, sont diversifiés. Cette classification a été effectuée en fonction de la catégorie socio-professionnelle des deux parents. Sur les 15 familles rencontrées, **8 appartiennent à des milieux socio-économiques plutôt favorisés**, avec des professions nécessitant des diplômes de formation tertiaire. **4 familles appartiennent aux classes moyennes**, occupant des emplois nécessitant un diplôme d'apprentissage ou une formation orientée vers les domaines de la santé comme la naturopathie. Enfin, **3 familles sont dans des situations précaires**, soit pour des raisons liées à la migration soit pour des raisons de parcours sociaux difficiles (placement, Hospice général).

Résultats d'enquête :

Les écrans connectés sont considérés par les parents comme un *mal nécessaire*.

➤ **En quoi les écrans connectés incarnent-ils un mal, c'est-à-dire quelque chose susceptible de nuire ?**

1. **Parce que les écrans alimentent des tensions entre parents et enfants, et impliquent une « surcharge » mentale et domestique pour les mères :**

Les parents de notre corpus, **en particulier les mères**, parlent de la gestion quotidienne des écrans connectés comme une source de **tensions**. Il s'agit tour à tour d'une « **lutte** », d'une « **surcharge** », d'un « **combat** », d'un « **calvaire** » voire d'une « **guerre totale** ». Le travail de négociation et de régulation de l'utilisation des écrans chez leurs enfants, charge qui leur est principalement dévolue, s'avère donc complexe et difficile. Les rôles entre pères et mères sont répartis de manière encore très traditionnelle, **donc inégale**, dans les familles de notre corpus. Les mères travaillent majoritairement à temps partiel, sont plus présentes à la maison et sont par conséquent davantage **responsables** que les pères vis-à-vis des pratiques numériques de leurs enfants, comme des autres dimensions de la charge éducative quotidienne et routinière. Les **durées** d'usage des écrans comme les **pratiques**, ludiques, culturelles ou sociales, sont majoritairement déplorées par les mères, qui jugent que leurs enfants sont « **trop** » sur leurs écrans, voire qu'ils et elles sont « **accros** » ou « **addict** » et que ce qu'ils et elles y font est négatif, voire dangereux. Les musiques écoutées et les vidéos regardées par leurs enfants via les écrans connectés sont qualifiées de « **bêtes** », « **stupides** », « **atroces** », « **immondes** ».

2. **Parce que les écrans alimentent des tensions entre parents :**

Si les usages des écrans connectés sont sources de tension entre les mères et leurs enfants, ils sont également au cœur **des agacements de couple** et des **rancœurs entre parents séparés**. En effet, les mères ont souvent le sentiment de devoir lutter non seulement contre les usages de leurs enfants, mais aussi (et parfois surtout) contre les usages de leur conjoint. Le père en effet est, dans 10 des familles rencontrées, la personne qui se désigne elle-même, et/ou qui est désignée par les autres, comme « **la plus connectée de la famille** », comme c'est le cas d'Olivier : « je suis assez geek quand même ». Cet état de fait a pour conséquence un fréquent **défaut d'exemplarité** de la part des pères en particulier, mais pas uniquement. Les parents ont souvent des discours visant à légitimer leurs usages des écrans, soit parce qu'il s'agit d'impératifs professionnels ou logistiques, soit parce qu'ils ou elles estiment avoir le droit de « se vider la tête » après une journée de travail.

Dans les discours des parents séparés, la régulation des écrans chez l'ex-conjoint.e est systématiquement jugée mauvaise et inadaptée. C'est **chez l'autre** que l'enfant consomme

« trop » d'écran, parce que l'ex-conjoint.e ne joue pas correctement son rôle de parent, en étant notamment trop « laxiste ».

3. Parce que les écrans représentent un danger dont il faut protéger les enfants :

Dans les discours de tous les parents de manière unanime, le rôle d'un parent responsable est de **limiter les usages des écrans de leurs enfants, de les circonscrire et de les surveiller**. Le bon parent est par conséquent « résistant » aux écrans. Ce souci de se présenter comme des parents ayant attendu « le plus tard possible » avant d'équiper leur enfant est partagé par la majorité des parents, mais est plus important dans les familles qui ont un statut socio-économique élevé.

De multiples dangers sont imputés aux écrans par les parents, et en particulier pour les mères sur lesquelles repose principalement la charge mentale de s'inquiéter : ceux qu'ils représentent pour la **santé** et en particulier le **cerveau** ; les risques de **harcèlement** en ligne ; la crainte que les écrans **isolent** les jeunes de leur environnement physique ; l'impression que les enfants « **perdent leur temps** » avec des pratiques médiatiques « **inutiles** » voire bêtifiantes. L'idée sous-jacente à ces propos est que les écrans nuisent à la santé et à l'intelligence de leurs enfants, et les exposent à de la violence.

En résumé de ce premier constat, les écrans connectés sont au cœur de tensions parentales et conjugales extrêmement fortes. Pourtant, ils n'apparaissent pas magiquement dans les foyers mais sont le fruit d'un processus d'équipement des enfants par les adultes. Nos résultats montrent qu'ils sont simultanément considérés par les parents comme mauvais et indispensables.

➤ **En quoi les écrans connectés sont-ils considérés comme nécessaires, à savoir quelque chose dont on ne peut se passer et qui répond à un besoin ?**

1. **Les écrans connectés sont nécessaires à l'intégration sociale des enfants**

Si les parents de notre corpus ont finalement « craqué » et équipé leurs enfants en écrans connectés, et en particulier avec un smartphone, c'est notamment par souci pour leur intégration sociale, afin qu'il ou elle ne passe pas « pour une extraterrestre » comme le dit un papa, aux yeux de leurs pairs.

2. **Les écrans connectés sont nécessaires à l'intégration familiale des enfants**

Pour autant, nos résultats montrent bien que les usages des écrans connectés ne sont **pas une pratique spécifiquement juvénile**. Toutes les personnes de la famille sont connectées les unes avec les autres et décrivent de nombreuses pratiques numériques. Par conséquent, participer à la vie familiale implique assez vite d'être soi-même équipé.e. Les parents équipent les enfants en *smartphones* prioritairement pour pouvoir communiquer avec elles/eux et les intégrer aux pratiques numériques déjà opérées par les autres membres de la famille. Les enfants qui ne possèdent pas encore leur *smartphone* peuvent ainsi se sentir **isolé.e dans leur propre famille**,

comme l'explique Leyla (12 ans), qui a vraiment hâte de recevoir prochainement son premier *smartphone* :

*Leyla : Moi ça m'énerve que parfois je suis assise sur le canapé, mon grand frère Luca est avec son téléphone, Séverine a son téléphone, papa a son téléphone, Lola est en train de jouer ou en train de regarder des vidéos pis moi j'suis comme ça, avec mon livre, « Cœur sucré » par exemple **pis moi ça m'énerve qu'ils ont tous leurs écrans**. Pis ben moi pas, mais allez cet été encore (rire) ! **Quand je passe au CO c'est bon (rire) ! Mais on va aussi me le punir parce que ma chambre sera sûrement mal rangée.***

3. Les écrans connectés protègent les enfants et rassurent les parents

L'analyse des **processus d'équipement** des enfants en écrans connectés montre que, selon plusieurs parents, les écrans sont **gages de sécurité**. Plusieurs mères expriment le « **besoin de natel** » pour « **savoir** » où se trouve leur enfant et avec qui. Ne pas avoir où se trouve l'enfant, s'il ou elle est bien arrivé.e au cours de patinage ou chez son ami est interprété comme un signe de danger potentiel : **il est risqué de ne pas savoir**, comme l'exprime Fabienne : « *et bah pour moi qui suis quelqu'un d'angoissé c'est clairement... **moi j'ai besoin du natel** ».*

L'équipement des enfants en *smartphone* **exacerbe un besoin de réassurance parental**. La sécurité est le premier argument avancé par les parents au cours de l'enquête, mais aussi auprès de leurs enfants, comme dans cet extrait d'entretien avec Adrien (16 ans) :

Adrien : (chevauchement) c'était de base pour... enfin ma mère elle m'a dit OK pour... parce que c'était un changement, avant elle m'amenait à l'école. Là j'allais tout seul donc si j'avais des problèmes.

Claire: Ouais donc c'était plus pour pouvoir te joindre ?

Adrien : Ouais enfin c'est la raison pour laquelle elle était d'accord.

Penser que le *smartphone* est un gage de sécurité place les enfants dans une position potentiellement angoissante. Dans le cas où elles ou ils perdent leur téléphone, l'oublient ou simplement se retrouvent à cours de batterie, elles ou ils peuvent se sentir rapidement en danger puisque l'équipement s'est fait à la condition d'être toujours « joignable ». Être injoignable constitue alors dans l'esprit des parents une rupture de confiance. Ce pacte repose sur l'argument suivant : les parents acceptent d'équiper leur enfant avec un *smartphone* à condition que ce dernier réponde à leurs sollicitations à distance, comme le résume Justine : « **si déjà il a un téléphone, qu'il serve au moins à être joignable** ».

La croyance corrélée à ce principe de connexion permanente est que la société, et en particulier l'espace public, sont dangereux. Cette croyance préoccupe en particulier les mères des classes supérieures. **Dans ce rapport à l'espace social et public, les appartenances de classe et de genre sont déterminantes**. Céline compare sa fille Manon (13 ans) à « une petite gazelle qui se promène » dans son Cycle d'Orientation, mobilisant un symbole de fragilité et de vulnérabilité féminines au milieu d'une jungle masculine, mais aussi sociale. Céline exprime en effet son

inquiétude vis-à-vis l'arrivée de Manon à l'école secondaire qui, contrairement à l'école de leur village (à la population socialement très privilégiée), incarne une nouvelle forme de mixité sociale : « c'est la grosse masse. Tout est mélangé ».

L'adage « pas de nouvelles, bonne nouvelles » étant définitivement caduque, la plupart des parents de notre corpus entretiennent avec leurs enfants **une conversation à distance quasi continue**. Il s'agit de se tenir informés de tous les points de départ et d'arrivée au cours de la journée, de s'envoyer des rappels logistiques ou des marques d'affection.

Ce mode de lien familial continu est **nouveau**, puisqu'auparavant parents et enfants ne pouvaient communiquer à distance. Il a pour conséquence de **brouiller les frontières entre espace familial et espace public** (scolaire, sportif, amical etc). En résumé, les relations extérieures à la famille sont présentes dans le foyer via les *smartphones* (ami.e.s, camarades de classe mais aussi collègues, patrons etc) et inversement, les relations familiales sont présentes dans l'espace public, professionnel, scolaire, sportif, etc. Ce nouveau mode de lien familial rend **l'exploration de « parenthèses » sociales et identitaires difficiles**, par exemple lorsque un.e jeune souhaite s'extraire de son rôle de fils ou de fille pour être « membre de la bande de... », « meilleure amie de.. », « amant de... ».

Un « mal nécessaire » est un mal considéré comme inévitable si l'on veut obtenir ce qui est souhaité. L'objectif visé par les parents au moment d'équiper leurs enfants en smartphone est, principalement, un objectif de réassurance. Or, pour atteindre cet objectif, les parents doivent mettre au point différentes techniques permettant de résoudre le paradoxe suivant : les smartphones sont à la fois dangereux et nécessaires.

➤ Résoudre ce paradoxe par la surveillance

1. Les contrôles manuels intempestifs

La moitié des pères de notre corpus explique avoir un jour saisi ou saisir régulièrement les téléphones de leurs enfants, à l'improviste, pour « faire un petit tour » ou « jeter un œil ». Ils s'acquittent parfois de cette tâche pour « rassurer » leur conjointe, comme l'explique Céline :

Céline : Je pense qu'il le fait aussi un peu pour me dire "regarde, tu peux lui faire confiance il se passe rien" parce que chaque fois, quand il prend le téléphone, je lui dis écoute "t'as besoin de tout me raconter je m'en fous, je veux juste que tu me rassures, dis-moi si tout est OK.

En résumé, c'est la mère qui s'inquiète et c'est le père qui joue le rôle de celui qui rassure en passant à l'action du contrôle spontané, **selon une distribution encore très traditionnelle des**

rôles parentaux. La principale crainte des parents, en particulier chez les classes supérieures, est que le smartphone entraîne de mauvaises fréquentations, sur lesquelles elles n'auraient pas d'emprise. Les contrôles intempestifs visent par conséquent à « se rassurer » et à **vérifier que sa confiance a été bien placée.** Or, dans ce cas de figure, le rapport à la confiance est inversé donc caduque. La confiance est une notion qui se réfère explicitement à une **prise de risque et à l'acceptation d'une forme de vulnérabilité.** Quand on choisit de faire confiance à une personne, on accepte de s'en remettre à sa bonne volonté et à son libre arbitre, donc de se rendre vulnérable.

2. Le contrôle total

Dans deux des familles rencontrées, ce besoin exacerbé de réassurance et de contrôle entraîne la **géolocalisation continue** des enfants. Olivier et Aude, tous les deux cadres informatiques dans de grandes entreprises, ont **adopté toutes les possibilités de surveillance offertes par les smartphones**, du contrôle des horaires à celui des **contenus** en passant par la géolocalisation de leurs enfants. Ils peuvent ainsi gérer toutes les durées d'utilisation de chaque application à distance, être tenus informés des téléchargements et savoir où se trouve leur enfant en tout temps (à condition que ce soit bien elle ou lui qui se ballade avec le *smartphone*). « **J'ai accès à tout** » comme le résume Olivier, à propos de l'accès aux smartphones de ses enfants (13 et 17 ans). Aude a également défini un **périmètre géographique** pour son fils aîné (16 ans) dans la commune dans laquelle ils vivent, au sein duquel il a une liberté de mouvement. S'il sort de cette zone, elle est notifiée. Ces outils de contrôle technologique peuvent donner l'impression aux parents d'avoir **un contrôle quasi total** sur la prise d'autonomie de leurs adolescentes et adolescents :

Aude : Après je peux le localiser et c'est très bien. (...) Parce que je peux mettre une zone en fait de... ce que je fais normalement (...), je définis une zone dans laquelle en fait il peut y circuler librement et s'il dépasse je suis notifiée en fait.

(...)

Aude : Je sais où est mon enfant et là moi je peux savoir où il est, s'il est bien à la maison comme il est censé être, on va voir ! (Rires) donc voilà, donc ça, c'est bon il est bien à la maison.

3. **Une exigence parentale de transparence** guide les modes de surveillance des activités juvéniles, comme on peut le lire dans les propos de Sébastien vis-à-vis de sa fille Solane (14 ans) :

*Sébastien : **On a le droit d'aller dessus de regarder comment on veut, ce qu'on veut. Tu n'as rien de secret sur ton natel. Sinon elle a plus de natel. Donc ça fait la gueule une journée mais après elle nous a filé ses codes. Donc effectivement, de temps en temps, bon moi je ne l'ai pas fait depuis très longtemps mais de temps en temps, on dit : " On va jeter un coup d'oeil dans ton Natel et on regarde tout". Et puis s'il y a un truc où on peut pas rentrer, bah on demande le code.***

Conclusion

Un « mal nécessaire » est un mal inévitable si on veut obtenir ce qui est souhaité. Dans le cas des familles de Suisse romande que nous avons rencontrées, ce qui est souhaité est un objectif de **réassurance, face aux dangers perçus dans l'espace public comme face aux dangers spécifiquement corrélés aux smartphones**. L'équation que notre enquête sociologique a pu mettre à jour est la suivante :

Les écrans sont dangereux pour les enfants

+

L'espace public est dangereux pour les enfants

=

Une tentative de réassurance par la mise en place d'un double processus de surveillance : de ce qui se passe dans l'espace public numérique et de ce qui se passe dans l'espace public en présentiel.

Le **lien familial continu** comme les **modes de surveillance parentaux** (technologiques ou manuels) peuvent donner l'impression d'un **parent omniprésent, omniscient et omnipotent**. Ils bousculent par conséquent les modes d'acquisition de l'autonomie adolescente, qui doit nécessairement se faire en dehors du regard et du contrôle familial.